MDD aux Maldives

Imaginez que vous profitez de vacances bien méritées dans la région exotique des Maldives où vous avez la chance de participer à des sorties plongée pour admirer les magnifiques récifs coralliens… C'était le cas d'un membre de DAN âgé de 60 ans, vivant en France, jusqu'à ce qu'il se retrouve malade et pris d'étourdissements à la sortie d'une plongée.

Pas plus de 10 minutes après sa première plongée matinale sur le site de Gaaf Alif, le plongeur a soudainement été pris de vertiges, de nausées et de vomissements. On lui a administré de l'oxygène à 100 % à l'aide d'un détendeur à la demande sur le bateau pendant une heure, sans amélioration notable de son état. Sachant que DAN opère à travers un réseau international de centres d'alarmes accessibles en permanence, un guide de plongée présent sur le bateau de plongée a appelé DAN Europe afin d'obtenir de l'aide. DAN a recommandé d'envoyer le patient au centre hyperbare le plus proche. Se trouvant en pleine mer, c'était plus facile à dire qu'à faire ! DAN a vérifié les différentes possibilités en matière de transport, puis a organisé l'envoi d'un hors-bord au bateau de plongée pour emmener le patient au centre hyperbare médical de Villingili sur l'atoll d'Addu. Pendant ce temps, le centre médical a été averti par DAN de l'arrivée du patient et s'est préparé à l'accueillir.

Durant le transfert, de l'oxygène normobare a été administré au patient accidenté deux fois par heure. À son arrivée, le plongeur était incapable de marcher seul et était toujours en proie aux nausées et aux vertiges. Un examen médical a permis de diagnostiquer une maladie de décompression de l'oreille interne et un traitement en caisson hyperbare selon la Table 6 de la Marine américaine a été initié. Suite à ce traitement, le patient pouvait à nouveau marcher seul, mais il n'était pas totalement rétabli. Il a dû subir un deuxième traitement selon la Table 5 le jour suivant afin que ses symptômes disparaissent complètement.

DAN a été ravi d'entendre que le traitement avait produit les effets désirés. Étant donné que le plongeur possédait une police d'assurance Sport Silver, les coûts de l'évacuation par hors-bord et du traitement hyperbare étaient entièrement couverts. Les frais de ravitaillement en essence du hors-bord (que le plongeur avait dû payer pendant l'urgence) ainsi que les frais d'hébergement supplémentaires encourus pendant le traitement ont également été remboursés. Les coûts totaux s'élevaient à 12 000 euros.

Si vous êtes un membre DAN, vous pouvez compter sur DAN où que vous soyez!